



PROCEDURE VOL DE NUIT 2024/2025

Début de la saison Vol de nuit au Versoud !

Les vols de nuit ont lieu chaque semaine au Versoud le mardi et jeudi soir en fonction des conditions météo ; début des vols de nuit le **mardi 29 octobre**. Ils sont ouverts à tous, pilotes et élèves en cours de formation PPL. Il est possible de voler de nuit toute l'année à Grenoble Isère.

Prenez connaissance des informations disponibles dans le Manex (page d'accueil de PR). Afin de couvrir les frais de balisage, 10 euros sont prélevés sur le compte pilote à chaque séance (uniquement si vous volez en tant que pilote ou élève, pas pour les passagers).

Si vous souhaitez avoir toutes les informations concernant le vol de nuit, [inscrivez-vous sur le groupe WhatsApp \(QR code en haut de la page\)](#). Vous serez prévenus du maintien ou non de la séance en fonction des conditions météo à 16h au plus tard les jours de vol de nuit

Au début de la saison, les pilotes déjà qualifiés doivent être relâchés par un FI nuit de l'ACD

Les réservations :

C'est le même principe que pour les vols de jour. Les réservations se font de la même façon sur Private-Radar.

Afin de permettre à un maximum de personnes de voler, les pilotes qualifiés réservent un créneau au plus juste. En vol local une heure maximum. En navigation établir un horaire le plus précis possible. Pour les vols en double : prévoir en début de formation des créneaux d'une heure d'avion (+30 mn de briefing et 15 mn de débriefing pour l'instructeur). Les DR 420/435 sont en priorité destinés à la formation.

Les instructeurs ouvriront leur planning sur Private-Radar les mardis et jeudis soir s'ils sont disponibles

Pilotes en formation :

Les pilotes souhaitant passer la qualification VDN doivent suivre une formation théorique avant, ou en parallèle des vols. Un instructeur est ensuite attribué au pilote par le responsable pédagogique.

Cette année 2024/2025 le cours a eu lieu 21 octobre. D'autres sessions peuvent être organisées au besoin si de nouveaux élèves se manifestent (9 élèves inscrits cette année pour le moment).

Pour la partie ' vol ', s'inscrire comme pour un vol double commande de jour en réservant l'avion et l'instructeur à l'horaire souhaité.

Les élèves pilotes sont également invités à venir découvrir cette activité, aux commandes ou en passager.

L'équipe des instructeurs vol de nuit est composée de :

Jean Bounaix, Samuel Georges, Jean-Yves Larnaudie, Pierre Varnet, François Zanier, Robin Minetti, Lionel Valentin

Bons vols de nuit à tous !
Samuel Georges – Chef Pilote